

La quête d'un travail décent à travers le regard des migrants

solidar

decent work
decent life



GLOBAL
PROGRESSIVE
FORUM

Table des matières

03_ Avant-propos

04_ Méthode et aperçu

05_ Études de cas

23_ Agissons : les travailleurs migrants ont des droits !

01.

République tchèque

Les migrants vietnamiens paient le prix fort aux agences de placement

04.

Asie du Sud-Est

La migration institutionnalisée aux Philippines

06.

Pays andins

Sacrifier sa vie de famille pour gagner sa vie en Europe

02.

Italie

De meilleures conditions mais aucun choix de carrière pour les employés de maison philippins

03.

Espagne

Les longues journées et la solitude des travailleurs migrants andins du secteur agricole

05.

Afrique de l'Ouest

La perte d'un personnel médical précieux au Mali et au Sénégal



Avant-propos

Il est largement admis que le manque de conditions de vie et de travail décentes constitue l'un des principaux facteurs qui incite les habitants des pays en développement à prendre la décision de quitter leur pays natal. En effet, les travailleurs migrants et leurs familles représentent 90 % de l'ensemble des migrants internationaux, dont le nombre s'élevait à 214 millions en 2010 selon l'Organisation Internationale du Travail.

L'histoire de SOLIDAR révèle que notre réseau s'est toujours donné pour mission de mettre en place une solidarité pour les personnes déplacées, les réfugiés politiques et les migrants. Nos membres ont par exemple aidé les réfugiés de la guerre d'Espagne, organisé des programmes de réinstallation après la Seconde Guerre mondiale et offert un plan d'aide à la Hongrie en 1956. Depuis les années soixante, nous avons mis davantage l'accent sur la coopération, l'aide au développement et les migrations au niveau international, ainsi que sur l'intégration des immigrés en Europe.

Partout dans le monde, les travailleurs ont besoin d'un emploi suffisamment rémunéré pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles ; d'un emploi qui offre des congés payés et un temps de travail décent ; dans le cadre duquel ils peuvent adhérer à un syndicat qui défendra leurs droits, et sont protégés par le droit du travail individuel et collectif ; en somme, un travail décent. Ceci est une réalité pour de nombreux citoyens de l'Union européenne (UE), mais pas pour la majorité des migrants non-européens qui vivent et travaillent dans l'UE.

La montée du sentiment anti-immigrés à travers l'Europe est extrêmement préoccupante. La crise a contribué à envenimer les débats et a alimenté un discours qui stigmatise les immigrés, et donne lieu à des politiques d'immigration encore plus restrictives. Étant donné le déclin démographique qui nous touche, reconnaître que nous avons besoin de l'immigration pour assurer notre propre prospérité à long terme est aussi dans l'intérêt de l'Europe.

Notre projet « Un travail décent pour tous ! La migration au service du développement » réalisé par SOLIDAR, en collaboration avec nos partenaires, vise à démontrer que le travail décent est une nécessité pour tous les travailleurs, où qu'ils vivent. Ce livret vous invite à découvrir, à travers le regard des migrants eux-mêmes les raisons qui les ont motivées à chercher du travail dans un autre pays ainsi que la réalité du travail décent en Europe et chez eux, dans les pays en développement.

Les six études de cas présentées ici ont été effectuées durant l'été et l'automne 2010 par des organisations membres de SOLIDAR, par nos partenaires de Global Network : LEARN (Philippines) et PLADES (Pérou), ainsi que Badara Ndiaye (Sénégal) et l'Association malienne des Expulsés (Mali). Je saisis cette opportunité pour remercier tous ceux qui y ont contribué.

Joignez-vous à notre lutte pour que le travail décent devienne une réalité pour tous et que les politiques européennes respectent les droits des migrants !



Conny Reuter
Secrétaire général

Méthode et aperçu des études de cas

Introduction

Pour chaque étude de cas, les travailleurs migrants ont été questionnés sur leurs conditions de vie et de travail dans leurs pays d'origine et de destination, sur les raisons pour lesquelles ils ont quitté leur pays d'origine et celles les ont attirés dans leur pays d'accueil. Il leur a également été demandé de décrire ce qu'ils apportent à leur pays natal et à leur pays d'accueil, non seulement au niveau financier mais aussi en termes de développement, et de dire si la réalité correspondait à leurs attentes. Chaque étude analyse les droits des travailleurs migrants, notamment du point de vue du travail décent, y compris la situation des migrants en situation régulière et la vulnérabilité des migrants sans papiers.

Aperçu général

Les immigrants vivant en Europe

01. République tchèque

LES MIGRANTS VIETNAMIENS
PAIENT LE PRIX FORT
AUX AGENCES DE PLACEMENT

Par Tomáš Petríček et. al., Conseil tchèque des Affaires étrangères

02. Italie

DE MEILLEURES CONDITIONS MAIS
AUCUN CHOIX DE CARRIÈRE POUR LES
EMPLOYÉS DE MAISON PHILIPPINES

Par Veronica Padoan

03. Espagne

LES LONGUES JOURNÉES ET LA
SOLITUDE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS
ANDINS DU SECTEUR AGRICOLE

Par Maria del Mar Maira Vidal

Les migrants qui sont retournés dans leur pays d'origine

04. Asie du Sud-Est

LA MIGRATION INSTITUTIONNALISÉE
AUX PHILIPPINES

Par Verna Viajar et. al., Réseau d'éducation et de recherche sur le travail (Philippines)

05. Afrique de l'Ouest

LA PERTE D'UN PERSONNEL MÉDICAL
PRÉCIEUX AU MALI ET AU SÉNÉGAL

Par Badara Ndiaye (Sénégal) et Ousmane Diarra, Association Malienne des Expulsés (Mali)
Contributions de : Alassane Dicko / AME (Mali), Fall Fatou Cissé / Enda Diapol (Sénégal), Khady Sakho Niang / Réseau panafricain pour la défense des droits des migrants (France), Aminatou Diouf / Alternatives Parcelles Assainies (Sénégal) et Ahmed Iyane Sidibé.

06. Pays andins

SACRIFIER SA VIE DE FAMILLE
POUR GAGNER SA VIE EN EUROPE

Par Enrique Fernández-Maldonado Mujica (auteur) et Rocío Campana (coordination) Programa Laboral de Desarrollo (Pérou); entretiens réalisés par : Jhonny Jiménez (Servicio Paz y Justicia Social (SERPAJ) – Bolivie), Arnaldo Montero (Centro de Acción al Cambio (CENAC) – Équateur), Guillermo Correa (Escuela Nacional Sindical (ENS) – Colombie)

01. République tchèque

LES MIGRANTS VIETNAMIENS PAIENT LE PRIX FORT
AUX AGENCES DE PLACEMENT

Contexte

- L'expansion de l'industrie et la modernisation accrue ont augmenté la demande de main-d'œuvre en République tchèque, qui est ainsi devenue un pays de destination pour les travailleurs migrants.
- En 2004, la République tchèque comptait 31 179 résidents vietnamiens (la plus importante minorité non-européenne)¹.
- Près des trois-quarts des résidents vietnamiens vivent dans des grandes villes et dans les principales zones urbaines, travaillant majoritairement dans le secteur des services et les petites entreprises. Selon certaines estimations, 90 % d'entre eux sont à leur compte, bien qu'ils travaillent en réalité sur une base contractuelle, généralement pour des parents dans la restauration et le commerce.
- Le flux total des transferts de fonds étrangers vers le Vietnam s'élevait à 3,5 milliards d'euros en 2007, ce qui représentait environ 7 % du PIB vietnamien².

¹ Les étrangers : classification par type de séjour, sexe et nationalité, Direction de la Police des étrangers, ministère de l'Intérieur de la République tchèque (30 Juin 2010).

² Banque mondiale (2010), Pages et indicateurs par pays.

Dix migrants vietnamiens vivant aujourd'hui en République tchèque ont été interrogés, dont une seule femme. Ils sont âgés de 20 à 55 ans et leur niveau d'éducation varie du simple enseignement primaire (un homme) aux diplômes universitaires.

«Je ne suis pas ici pour m'amuser mais bien pour faire mon travail et envoyer de l'argent à ma famille.»

Sinh, homme âgé de 25 ans.

¹ Ceci correspond aux exigences de la Convention des Nations Unies concernant la protection des droits des migrants.



Cadre juridique pour les travailleurs migrants en République tchèque

Selon l'UNESCO¹, la législation tchèque est globalement conforme à la Convention sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille. Cependant, le statut juridique des migrants vietnamiens, et donc leur protection, est parfois précaire, notamment parce qu'ils ne sont pas couverts par la « carte verte », une initiative récente du gouvernement tchèque visant à faciliter l'entrée des travailleurs migrants. Ils arrivent généralement avec un visa de travail obtenu grâce à la famille ou par des agences. Pour se procurer un permis de travail et un titre de séjour permanent ou de longue durée en République tchèque, les migrants vietnamiens doivent prouver qu'ils sont employés conformément à la législation tchèque sur les travailleurs migrants. Nombreux sont ceux qui contournent cette règle en obtenant un certificat d'entreprise pour monter leur propre commerce. Dans d'autres cas, les travailleurs arrivent sur le territoire via une agence de placement, mais ces agences soulèvent de vives inquiétudes. Certaines d'entre elles sont la propriété de membres de la diaspora en République tchèque, qui recrutent des travailleurs pour les entreprises vietnamiennes locales. Leur statut et pratiques juridiques posent parfois problème : elles exigent une commission exorbitante de la part des travailleurs et ne fournissent que rarement une sécurité sociale. Il existe également des agences bien établies, légales et détenues par des Tchèques, qui fournissent principalement des emplois temporaires dans l'industrie. Les travailleurs se trouvent cependant dans des situations précaires car les agences les « louent » aux sociétés sur la base de contrats de très courte durée, souvent mensuels, ce qui se répercute sur leur capacité à payer leur sécurité sociale ou leur assurance maladie.

Vivre et travailler dans son pays au Vietnam

Au Vietnam, on observe une grande disparité des conditions de vie et de travail entre les personnes instruites et non instruites, entre les zones urbaines et rurales. Le niveau de vie général demeure relativement bas, mais, comme l'explique Trong (55 ans), des améliorations significatives se sont produites ces dernières années. « *Dans les grandes villes, on peut trouver des niveaux de vie comparables à ceux des villes européennes. Mais, dans certains villages de montagne, il n'y a toujours pas d'eau potable ni d'électricité.* » Cependant, même dans les zones urbaines, les inégalités sont fortes et le système de protection sociale ne couvre pas tous les besoins fondamentaux. « *Il faut payer pour tout* », raconte Thao, âgé de 23 ans. « *Près de 80 % de la population n'a pas l'argent pour payer des services de qualité, notamment les soins de santé, mais aussi l'éducation.* »

On peut trouver du travail, mais pas nécessairement un travail décent. Le niveau d'éducation est un facteur crucial. « *Sans éducation, tu n'as aucune chance de trouver un travail bien payé au Vietnam* », déclare Kim-ly, l'unique femme du groupe, âgée de 42 ans. En outre, le travail dans le secteur privé ou agricole implique souvent des tâches physiques très pénibles et éprouvantes, sans aucune perspective d'amélioration.

Vivre et travailler en République tchèque

En 2008, près d'un tiers de la population active vietnamienne en République tchèque, soit un peu plus de 16 700 personnes⁴, avait un statut d'employé. Cependant, la plupart travaillait dans la restauration ou le commerce, où le travail est temporaire et les salaires inférieurs à la moyenne. Suite à la crise économique, le nombre total des Vietnamiens enregistrés en tant qu'employés a baissé pour atteindre 3 386 en 2010⁵. Ceux qui gèrent leur petite entreprise de restauration ou vente de produits alimentaires considèrent que leurs conditions de vie sont relativement bonnes, malgré l'impact de la crise. Ce sont généralement des entreprises familiales, qui offrent du travail ou des contacts aux nouveaux arrivants, parents ou amis. Toutefois, la situation de ceux qui cherchent du travail dans des entreprises tchèques à travers des agences est plus difficile. Ils ne sont pas au fait des salaires et des conditions de travail, et doivent souvent emprunter plus de 7 000 euros pour couvrir les coûts des vols et les frais d'agence⁶, qui occasionnent des dettes faramineuses. Ils sont perçus comme des employés de troisième classe ; nombre d'entre eux sont confrontés à un travail difficile et à un salaire bien inférieur à leurs attentes. Ils travaillent généralement sous contrats à courte durée qui ne leur assurent pas les mêmes droits et protection qu'aux autres salariés. Les plus touchés sont ceux qui ont perdu leur travail temporaire à cause de la crise, dont certains veulent désormais rentrer chez eux.

L'impact de la migration sur les personnes migrantes et leur apport à la société

Si la génération plus âgée des immigrants regrette le mode de vie vietnamien et affirme que le reste de leur famille leur manque, elle trouve que la qualité de vie est meilleure en République tchèque, et veule y rester pour le bien de ses enfants qui ont grandi dans ce pays. Ces derniers jouissent d'un bon niveau d'éducation, parlent tchèque et ont des amis tchèques. Ils pensent avoir des perspectives de carrière en dehors des activités commerciales traditionnellement exercées par la communauté vietnamienne. Bon nombre de personnes de cette deuxième génération qui a bénéficié d'une bonne éducation souhaitent apporter leur contribution personnelle au Vietnam en y séjournant au moins quelques années afin de transmettre leurs connaissances et compétences et d'investir dans des activités commerciales. Certains y ont construit des hôtels, ont aidé à développer le tourisme et établi des entreprises prospères. Il est également important pour eux d'envoyer de l'argent chez eux à leur famille, comme l'explique Sinh, âgé de 25 ans. Les derniers arrivés sont ceux qui ont le plus de contacts avec leur famille et qui envoient le plus d'argent chez eux, tandis que ceux qui travaillent pour des agences sont en proie à une incertitude qui limite leur capacité à soutenir leur famille.



«Je m'appelle Kim-Iy⁷, j'ai 42 ans, je travaille comme indépendante et je viens de Phu Tho au Vietnam. Je suis partie parce que je n'ai qu'un certificat de formation professionnelle qui ne me permet pas de trouver un travail bien payé chez moi. Les conditions de vie dans de nombreux villages vietnamiens se sont considérablement améliorées, mais demeurent misérables si on les compare à celles des villes tchèques. Au Vietnam, les salaires sont bas et le travail est éprouvant physiquement. Mais la réalité en République tchèque peut être choquante pour beaucoup de monde. On travaille du petit matin jusqu'au soir, parfois même sept jours par semaine. On n'a que peu de temps à consacrer à nos enfants et le temps libre est tout simplement inexistant. »

⁴ Ondřej Hofírek, Michal Nekorjak (2010) "Od pásu ke stánku - a zpět? Proměny ekonomických aktivit Vietnamců v České republice".

⁵ Étrangers inscrits auprès des agences pour l'emploi, ministère du Travail et des Affaires sociales (31 mars 2010).

⁶ Ondřej Hofírek, Michal Nekorjak (2010) "Od pásu ke stánku - a zpět? Proměny ekonomických aktivit Vietnamců v České republice".

⁷ Kim-Iy n'est pas son vrai nom. Tous les noms mentionnés dans cette étude ont été modifiés.

02. Italie

DE MEILLEURES CONDITIONS
MAIS AUCUN CHOIX DE CARRIÈRE
POUR LES EMPLOYÉS DE MAISON PHILIPPINS

Contexte

- En janvier 2009, 113 000 Philippins vivaient en Italie, dont 66 000 femmes (la sixième communauté d'immigrés en Italie)⁸.
- 83 500 Philippins possèdent un titre de séjour⁹. Environ 80 % d'entre eux vivent dans des villes importantes et travaillent principalement comme employés de maison et dans le secteur des services à la personne. Seuls 4 % d'entre eux ont un emploi qualifié¹⁰.
- En 2008, les migrants ont transféré un total de 12 milliards d'euros aux Philippines, ce qui représente plus de 10 % du PIB du pays. En 2007, l'Italie représentait la quatrième source de transferts de fonds vers les Philippines¹¹.

⁸ Source : Istat www.istat.it, (1^{er} janvier 2009)

⁹ Ministère italien de l'Intérieur, www.demostat.it (2008)

¹⁰ Istat, Étude sur la main-d'œuvre, www.istat.it (2006)

¹¹ Source : Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme, UN-INSTRAW, Fiche d'information sur l'immigration philippine en Italie.

Sur les dix travailleurs migrants philippins interrogés au sujet de leur vie en Italie, sept sont des femmes et trois sont des hommes, et tous sont âgés de 30 à 60 ans. Ils présentent différents niveaux d'éducation: certains n'ont suivi que l'enseignement primaire, d'autres ont terminé l'enseignement secondaire, voire supérieur. Leurs antécédents professionnels sont également variés : aux Philippines, l'un d'eux était fonctionnaire du gouvernement, deux autres étaient professeurs, l'un était acteur et l'autre secrétaire. Cependant, en Italie, ils travaillent tous comme employés de maison ou aides familiales. Tous possèdent un titre de séjour.

Cadre juridique pour les travailleurs migrants en Italie

La loi Martelli de 2009 reconnaît les droits et obligations des immigrés, mais la loi de 2009 relative à la sécurité publique qualifie l'immigration clandestine d'infraction pénale. Les étrangers souhaitant rester en Italie plus de trois mois disposent d'un délai de huit jours pour soumettre une demande de titre de séjour. Les permis de séjour peuvent être délivrés pour une période de six mois maximum pour un travail saisonnier (jusqu'à neuf mois pour le travail dans les champs), et de deux ans maximum pour travailler en tant qu'indépendant, employé permanent ou pour regroupement familial. La loi de 1998, connue sous le nom de « décret sur les flux », régle les flux d'entrée, prévoit une planification sur trois ans et un quota annuel du nombre d'étrangers autorisés à entrer en Italie pour travailler en tant qu'employé et pour regroupement familial.

Vivre et travailler dans son pays aux Philippines

La majorité des personnes interrogées n'ont jamais eu de contrat de travail dans leur pays d'origine et leurs conditions de travail n'étaient pas ou peu définies. Les congés payés et congés de maladie étaient convenus par accord oral ; certains disposaient d'une assurance maladie. Dans de nombreux cas, les salaires ne suffisaient pas à couvrir leurs dépenses de base. Le fonctionnaire du gouvernement avait un contrat fixe mais aucune possibilité de progression de carrière. Les moins qualifiés ont commencé à travailler en aidant leur famille, sans aucun droit ni protection. « À cinq ans, le travail dans les champs n'avait déjà plus de secret pour moi », dit Teresa, aujourd'hui âgée de 33 ans. Aux Philippines, les services de protection sociale sont gérés principalement par des entreprises privées. Les dépenses pour l'éducation des enfants ou les visites chez le médecin ont de lourdes retombées sur les budgets des ménages. Comme l'explique Olivia, âgée de 31 ans : « Tous les types de services sont très chers aux Philippines. Un salaire moyen ne couvre que les besoins fondamentaux. » À l'instar de la plupart de ses compatriotes émigrés, Olivia a choisi de quitter son pays en quête de meilleures conditions de vie et de travail, et d'un meilleur avenir pour ses enfants.

Vivre et travailler en Italie

La plupart des personnes interrogées sont arrivées avec un visa de tourisme et ont trouvé un endroit où rester grâce à des contacts familiaux ou par des connaissances. Elles ont choisi l'Italie du fait de ces contacts. Elles ont généralement trouvé du travail, clandestin, en quelques semaines. Certaines ont patienté des années avant d'avoir un contrat écrit car elles devaient attendre la première amnistie¹² pour obtenir un titre de séjour. Mais même sans contrat, beaucoup ont déclaré que leur employeur les autorisait à prendre des congés payés, des jours de congé maladie et des vacances, et qu'ils pouvaient économiser sur leur salaire, étant donné qu'ils habitaient généralement chez leur employeur et n'avaient pas de loyer à payer. Leur travail était néanmoins éprouvant physiquement, et les journées travaillées étaient longues. Enfin, grâce à l'obtention de leur titre de séjour, leurs cotisations sociales étaient payées, ils étaient moins anxieux et purent se

© creative commons



« Je m'appelle Gill. J'ai 60 ans. Quand je vivais aux Philippines, je travaillais dans la fonction publique, mais n'avais aucune perspective de carrière. En Italie, nous finissons tous par être employés pour le même type de travail, qui consiste à s'occuper des familles, de leurs enfants et des personnes âgées. »

¹² « L'amnistie » est une réglementation gouvernementale qui permet à tous les citoyens non européens vivant en Italie sans titre de séjour de soumettre une demande de « sanatoria » (de régularisation) durant une période donnée et limitée afin d'obtenir un nouveau permis de séjour à durée indéterminée.

© creative
COMMONS

« Aux Philippines, personne ne peut t'aider, c'est très difficile. »

Celeste, 39 ans

rendre dans leur pays d'origine. Parmi ceux qui possèdent des qualifications supérieures, aucun n'a pu trouver du travail dans un secteur différent qui reflète leurs compétences et leur expérience. *« Aux Philippines, si tu étudies, tu peux trouver un meilleur travail »*, explique Benjamin. Les personnes interrogées avaient le sentiment qu'en Italie, tous les Philippines sont traités de la même manière, comme des travailleurs peu qualifiés.

L'impact de la migration sur les personnes migrantes et leur apport à la société

La présence de l'Église catholique fut un facteur extrêmement important qui aida les Philippines à se sentir chez eux en Italie. *« J'aime l'Italie parce que c'est un pays profondément catholique, et que j'ai moi-même reçu une éducation catholique »*, explique Celeste, 39 ans. Les églises dirigées par la communauté philippine jouent également un rôle social important. *« Je fais partie de la chorale de l'église »*, raconte Gloria, 37 ans. *« On se réunit une fois par semaine pour répéter. Pour nous, cette communauté est un point de repère important, elle nous maintient unis et nous renforce. »* Tous les Philippines interrogés sont membres d'une association, la plupart du temps culturelle (musique, etc.) ou syndicale. De nombreuses associations sont dirigées par et pour des femmes et conçues en fonction de leurs besoins et intérêts. Les associations culturelles sont fréquentées uniquement par des Philippines, mais les représentations de théâtre sont données en italien afin d'être accessibles à tous. En plus d'offrir une structure sociale, elles aident aussi les personnes restées aux Philippines. Sioni (55 ans) nous explique les projets qu'elle mène avec ses amis : *« Chaque année, nous montons un spectacle et récoltons des fonds pour les envoyer à des associations aux Philippines. »* D'autres se sont syndiqués et ont commencé à jouer un rôle actif au sein des syndicats, tel que Willy (47 ans). *« J'ai adhéré au syndicat parce que j'avais besoin d'une assistance en matière fiscale. Puis c'est moi qui ai commencé à les aider, avec les permis, les traductions, etc. »*

Toutes les personnes interrogées ont jugé favorablement les services italiens, comparés à la vie aux Philippines. *« En Italie, tout fonctionne mieux qu'aux Philippines »*, dit Celeste. Ce fut une raison suffisante pour les motiver à rester. Les enfants sont également un facteur important dans leur décision de rester, vu qu'ils s'étaient habitués à la vie en Italie ; certains y étaient même nés. *« Mes enfants sont presque italiens. Ils parlent italien, écrivent italien, et ont beaucoup d'amis italiens »* confie Gloria.

03. Espagne

LES LONGUES JOURNÉES ET LA SOLITUDE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS ANDINS DU SECTEUR AGRICOLE

Contexte

- La croissance rapide que le secteur agricole espagnol a connue ces 30 dernières années s'est accompagnée d'une augmentation du nombre d'emplois précaires et temporaires.
- Les travailleurs migrants qui arrivent en Espagne sans permis de travail trouvent généralement leur premier emploi dans l'agriculture, où les bas salaires et les conditions de travail difficiles dissuadent les travailleurs espagnols de s'engager.
- Tandis que les travailleurs étrangers représentent 10 % de la population active en Espagne, ce chiffre s'élève à 30 % dans le domaine de l'agriculture¹³.

Les dix travailleurs migrants interrogés au sujet de leurs expériences de travail dans le secteur agricole en Espagne viennent de pays andins dont l'Équateur (7), la Bolivie (1), la Colombie (1) et le Pérou (1). Ils vivent tous en Espagne depuis au moins trois ans, et y sont tous aujourd'hui employés légalement, bien que certains d'entre eux aient été initialement en situation irrégulière.

¹³ Ministère du Travail et de l'Immigration, juin 2010.

© MARÍA DEL MAR MAIRA VIDAL



« Je m'appelle Zoila, j'ai 34 ans et je suis séparée. Mes deux enfants vivent toujours en Équateur. Là-bas, je possède ma propre petite entreprise, mais je travaille aujourd'hui ici dans les champs. Dans mon pays, on entend parler de gens en Espagne qui envoient de l'argent, construisent des maisons, achètent des voitures, et on pense qu'ils vivent très bien. Tu ne peux pas imaginer à quel point c'est difficile. Ici, en Espagne, nous travaillons loin de chez nous et devons nous lever à trois heures et demie du matin, cuisiner pour emporter notre nourriture avec nous tous les jours... Nous rentrons tard du travail à la maison, allons nous coucher à onze heures, minuit, ou une heure du matin, et devons de nouveau nous lever à trois ou quatre heures du matin. Parfois, nous travaillons neuf à dix heures par jour. C'est très difficile. »¹⁴

¹⁴ Le secteur agricole espagnol connaît de nombreuses récoltes différentes tout au long de l'année. C'est la raison pour laquelle les travailleurs effectuent souvent des trajets quotidiens longs et fatigants et se déplacent dans le pays au fil des différentes récoltes.

Cadre juridique pour les travailleurs migrants en Espagne

Les permis de travail doivent être obtenus dans le pays d'origine sur la base d'un accord bilatéral. Seuls quatre pays d'Amérique latine (la Colombie, la République dominicaine, l'Équateur et le Pérou) ont conclu des accords bilatéraux relatifs aux migrations avec l'Espagne, qui réglementent les flux migratoires et contiennent en outre des clauses protégeant les droits des travailleurs migrants (voir la partie sur les pays andins). Les immigrés qui arrivent en situation irrégulière peuvent obtenir un permis de travail en Espagne après avoir signé un contrat de travail. Ils peuvent obtenir un titre de séjour permanent après cinq ans de séjour et de travail réguliers en Espagne. Ils peuvent aussi obtenir des titres de séjour temporaires valables quelques mois qui sont, soit limités à un secteur et/ou à une province et renouvelables, soit illimités mais non renouvelables. Après une année, les restrictions sectorielles et territoriales ne sont plus en application.

Vivre et travailler dans son pays andins

Dans leur pays d'origine, les travailleurs migrants interrogés étaient employés ou dirigeaient des petites entreprises, mais leurs revenus étaient trop bas pour assurer un niveau de vie décent. Chez eux, leurs conditions de travail étaient acceptables, et dans certains cas parfois moins rudes qu'en Espagne, bien qu'ils fussent également confrontés à l'instabilité.

Vivre et travailler en Espagne

Parmi les personnes interrogées, quelques-unes avaient déjà un contrat quand elles sont arrivées, et la plupart avait de la famille en Espagne. Ceux qui sont arrivés avec un visa de tourisme ont confié qu'il était difficile de trouver du travail sans permis. « *Ce fut vraiment difficile de trouver du travail pour moi. Je passais généralement toute la journée à chercher un emploi sans rien avoir à manger* », explique Angel, 37 ans, originaire d'Équateur. Pour bon nombre de personnes dans la même situation qu'Angel, le premier emploi qu'ils trouvent est un travail illégal, ce dont profitent les employeurs. « *Ils te font travailler plus dur, plus vite, et tu ne peux rien dire. Si tu fais des heures supplémentaires, elles ne sont pas payées. Si tu es sans papiers, ils peuvent te renvoyer quand ils veulent. Une fois que tu es en situation régulière, tu peux revendiquer tes droits.* »

La plupart des migrants ont trouvé la réalité du travail en Espagne plus difficile que ce à quoi ils s'attendaient : ils travaillent de longues heures et ne peuvent retourner chez eux ni faire venir leurs familles aussi vite qu'ils le pensaient. Les salaires plus élevés leur permettent toutefois d'envoyer de l'argent chez eux et de garantir à leurs familles un niveau de vie décent. « *En Espagne, je gagne chaque mois (en travaillant dans l'agriculture) ce que j'aurais gagné en dix mois en Équateur (en tant que professeur d'école secondaire)* », dit Cleopatra, 38 ans, originaire d'Équateur. Mais ceci a un prix : certains disent qu'ils n'ont ni eu de temps libre ni pu prendre de vacances depuis des années.

Ceux qui ont vécu en Espagne un certain temps ont apprécié la qualité de l'enseignement public, les services de santé, les indemnités de maternité et les allocations de chômage, etc. « *Le fait de travailler en Espagne m'a permis de mieux équilibrer ma vie personnelle et professionnelle que ce que j'aurais pu au Pérou. Ma mère n'a pas de pension de retraite au Pérou, ni d'indemnités de maladie* », raconte Gina, 29 ans. Par contre, presque tous retourneraient chez eux s'ils pensaient pouvoir vivre de leur propre entreprise. Certains voudraient faire reconnaître leurs qualifications en Espagne pour pouvoir obtenir un meilleur emploi, mais pensent qu'il est peu probable que cela n'aboutisse.

L'impact de la migration sur les personnes migrantes et leur apport à la société

Le plus difficile à vivre pour tous les immigrés est la séparation de leurs enfants, qui peut être douloureuse et déchirante. Ils doivent parfois attendre un ou deux ans avant de gagner assez d'argent pour faire venir leur épouse et leurs enfants, et accomplir toutes les démarches bureaucratiques. « *Je ne me séparerai plus jamais de mes enfants ; cela fait sept ans que je suis en Espagne, et ils sont toujours en Équateur* » confie Zoila, mère âgée de 34 ans originaire d'Équateur. Les enfants et le reste de la famille, manquent aussi aux hommes. « *Je suis vraiment déprimé parfois, je me sens si seul...* » dit Manuel.

Beaucoup de travailleurs migrants se lient d'amitié avec d'autres travailleurs qui sont originaires du même pays ou de la même région qu'eux, et créent des réseaux de sociabilité. Ils envoient tous des fonds à leur famille pour les aider à construire des maisons, terminer leurs études, etc. Ils considèrent qu'ils apportent une double contribution à l'Espagne : ils aident le développement du secteur agricole en effectuant le travail dont les Espagnols ne veulent pas, et aident l'économie locale par leurs impôts et cotisations à la sécurité sociale.

Toutes les personnes interviewées sont devenues membres de la confédération syndicale nationale espagnole, l'Unión General de Trabajadores (UGT). Dans certains cas, elles y ont adhéré après avoir connu des problèmes avec des employeurs pour cause de salaires non payés, etc. Comme l'explique Vicente, 31 ans et originaire d'Équateur : « *En Espagne, les sociétés ne paient pas toujours les salaires et maltraitent les travailleurs. Les syndicats aident les travailleurs.* »

« Au début, tous les travailleurs migrants viennent pour un an, mais une fois arrivé, on se rend compte que les choses sont différentes de ce que l'on pensait. D'abord, il faut trouver du travail, puis rembourser l'argent emprunté pour venir ici... Quand je suis arrivé, je pensais rester en Espagne un ou deux ans... c'était il y a dix ans... »

Nieves, 37 ans, d'Équateur

04. Asie du Sud-Est

LA MIGRATION INSTITUTIONALISÉE AUX PHILIPPINES

Contexte

- Les Philippines figurent en 97^{ème} position du classement mondial de l'Indice de développement humain (IDH) de 2010, et en cinquième position pour la seule région d'Asie du Sud-Est.
- En 2008, le montant du PIB par habitant était de 1 746 dollars américains (1 283 euros) (selon les données des Nations Unies).
- Le pays compte 93,3 millions d'habitants et enregistre un taux de chômage de 7,3 %, et un taux de sous-emploi de 19,7 %¹⁵.
- Chaque année, l'Agence philippine pour l'emploi outre mer traite les dossiers de plus de 200 000 Philippins désireux de travailler hors de leur pays¹⁶.
- On estime que 8,7 millions de Philippins vivent hors de leur pays. En 2009, le montant des transferts de fonds des travailleurs émigrés s'élevait à 12,4 milliards d'euros et représentait 10,4 % du PIB du pays¹⁷.
- Cependant, seuls 10 % de ces transferts proviennent d'Europe, car la moitié des émigrés philippins travaillent dans d'autres pays d'Asie¹⁸.
- Les migrants travaillent dans des secteurs variés et nombreux, dont la production, le bâtiment, la santé et le travail comme personnel de maison.

Quatre employés de maison, dont trois revenaient d'Europe et un se destinait peut-être à y émigrer, ont été interrogés au sujet de leur expérience.

¹⁵ Conseil national de coordination statistique des Philippines, Philippines' National Statistical Coordination Board (janvier 2010).
http://www.nscb.gov.ph/secstat/d_labor.asp

¹⁶ S. Rugganan, 2005

¹⁷ Source : Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme, UN-INSTRAW, Fiche d'information sur l'immigration philippine en Italie.

¹⁸ Migration Policy Institute 2010.
www.migrationpolicy.org/datahub

Cadre juridique pour les travailleurs migrants des Philippines

La loi de 1995 relative aux travailleurs migrants et aux Philippines à l'étranger (*1995 Migrant Workers and Overseas Filipinos Act*) établit un cadre institutionnel pour la migration en augmentant la protection des droits des travailleurs migrants et de leurs familles. Cette loi interdit le recrutement illégal et rend obligatoire l'apport de services aux migrants, dont des services d'information et d'assistance juridique.

Vivre et travailler dans son pays aux Philippines

Le salaire minimum journalier s'élève actuellement à 404 pesos philippins (6,75 euros), bien que la Commission nationale des salaires et de la productivité (*National Wages and Productivity Commission*) estime que le salaire minimum viable devrait avoisiner les 917 pesos par jour (15,31 euros). Deux des trois femmes interrogées avaient des emplois peu rémunérés aux Philippines. L'une d'elles, Neneth, âgée de 56 ans, veuve et mère de sept enfants, a émigré car ses revenus en tant que professeure à temps partiel ne lui permettaient pas de financer la scolarisation de ses enfants. Paz, âgée de 52 ans, subvenait seule aux besoins de ses quatre enfants et avait travaillé comme ouvrière dans une usine, comme cuisinière ou vendeuse malgré son diplôme de l'enseignement secondaire. La troisième, Aida, est partie dès qu'elle a terminé ses études pour travailler au Koweït, à Hong-Kong et en Italie. Elle a pris cette décision en accord avec son mari car il ne trouvait pas d'emploi aux Philippines. Il a donc choisi de s'occuper des enfants pendant qu'Aida travaillait hors du pays. Lorsque ses enfants ont commencé l'école et alors que son mari souffrait de diabète, Virginia a décidé de partir pour l'étranger afin de subvenir à leurs besoins. Eddie, célibataire âgé de 29 ans, ne trouvait pas d'emploi à long terme aux Philippines, bien qu'il fût titulaire d'une double licence en économie et gestion.

Vivre et travailler en Europe

En travaillant en Europe, les personnes émigrées interrogées ont pu multiplier leurs revenus par deux. Anita gagnait 600 à 800 euros par mois en travaillant comme employée de maison indépendante en Italie, une très forte augmentation si l'on compare au salaire mensuel de 400 HKD (40 euros) qu'elle gagnait à Hong-Kong. Paz a eu la possibilité de compléter son salaire de 100 euros en France en acceptant des emplois à temps partiel, entre autres comme promeneuse de chiens. Eddie prévoit de rejoindre sa mère et sa grand-mère en Italie cette année, toutes deux âgées, et compte gagner un revenu supérieur à celui qu'il obtenait lorsqu'il travaillait aux Philippines. Eddie dit viser un emploi de caissier dans la cafétéria du frère du patron de sa mère. Parmi les personnes interrogées, Anita est la seule à avoir pu financer son voyage pour l'Europe grâce aux économies réunies pendant dix années de travail à Hong Kong. Paz et Virginia sont arrivées en Europe grâce à leurs anciens employeurs qui avaient la citoyenneté européenne. Outre le coût du voyage, la réglementation stricte qui encadre l'entrée en Europe constitue une difficulté supplémentaire pour les employés de maisons philippins qui souhaitent entrer en Europe, si bien que certains d'entre eux entrent par la « porte dérobée ».

« Je m'appelle Anita. Je suis arrivée en Italie en 2004 ; immigrée clandestine, j'y ai travaillé comme agent de ménage indépendante. Je suis d'abord restée avec ma belle-sœur puis ai séjourné dans divers foyers, toujours dans des conditions de vie pénibles. Pour gagner plus d'argent, j'ai fait le ménage jusqu'à trois maisons différentes par jour, mais j'étais extrêmement fatiguée. Je n'avais pas de carte de sécurité sociale car je ne disposais que d'un visa de tourisme. Je n'avais pas ce qu'ils appellent un « permiso de soggiorno » (permis de séjour). Je buvais des boissons énergisantes pour tenir. J'ai quitté l'Italie en 2007, stressée et épuisée. »

© 2010 LABOR EDUCATION RESEARCH NETWORK /
ALYSSA KARLA FADERA



Eddie, 29 ans. Ses papiers sont presque prêts. Il pourra bientôt s'envoler pour l'Italie.

« Si j'avais un bon salaire, une sécurité sociale et une assurance santé, des congés payés et des congés maladie, je travaillerais comme aide de maison aux Philippines. »

Paz, 52 ans, mère célibataire de quatre enfants à Tarlac.

Le cas d'Anita est un exemple classique d'entrée en Europe par des voies détournées. Elle a versé une forte somme à un faux employeur de Hong Kong, qui lui a ensuite procuré un visa Schengen pour l'Europe. Ses papiers l'autorisent à voyager en Europe au titre de personne accompagnant son employeur en vacances. Anita est arrivée en Italie en avion via Moscou et Paris et a ensuite obtenu un visa de tourisme et travaillé comme employée de maison indépendante.

La possession d'un contrat de travail légal a un impact énorme sur les conditions de travail. Paz et Virginia disposaient toutes deux de contrats et ont bénéficié en conséquence d'une protection juridique de leur employeur lorsqu'elles travaillaient en Europe. En revanche, Anita a dû se débrouiller par ses propres moyens en Italie étant donné qu'elle ne disposait ni de papiers ni de contrat de travail. Elle n'avait ni jour de repos, ni primes, ni assurance, ni couverture médicale. Elle ne pouvait pas même se rendre à l'hôpital de peur d'être arrêtée par la police de l'immigration. L'absence d'accès aux soins médicaux conjuguée à la surcharge de travail et aux déplacements permanents pour se rendre d'une maison à l'autre ont affecté la santé d'Anita. Le stress et l'épuisement ont entraîné une dépression clinique ; par la suite, on lui a diagnostiqué une leucémie. Elle est rentrée chez elle en 2007, séparée de son mari et de ses enfants.

L'impact de la migration sur les personnes migrantes et leur apport à la société

Les personnes émigrées soutiennent leur famille restée au pays en leur envoyant de l'argent dont une partie est versée au gouvernement, si bien qu'elles soutiennent également l'État. Comme le souligne Neneh, en finançant l'éducation de leurs enfants, les personnes émigrées contribuent également à l'avenir de leur pays car elles réduisent le nombre d'enfants privés d'éducation et le nombre de citoyens pauvres et dépourvus de soutien. Aida considère que les efforts personnels qu'elle a consentis en tant que travailleuse immigrée ont un tant soit peu contribué au développement économique et social de son village d'origine et de sa société d'accueil. Durant une longue période, il lui a fallu rembourser l'agence qui s'était occupée de son contrat de travail à l'étranger, au détriment de sa vie familiale et privée. Après 13 ans de travail à l'étranger, elle n'avait pas l'impression que sa vie se fût améliorée. Regagner l'affection de ses enfants et reconstruire ses relations familiales n'a pas été chose aisée ; elle a également dû se battre pour corriger les idées fausses et la mauvaise réputation dont elle était victime du fait de son activité d'employée de maison à l'étranger. Elle a pu cependant avancer une forte somme pour construire une maison et scolariser ses enfants.

Dans leur pays d'accueil, les personnes migrantes ont le sentiment que leur principal apport consiste à alléger les tâches domestiques quotidiennes de leur employeur. Ironie du sort, tandis qu'elles permettent aux femmes européennes de rester sur le marché du travail après la maternité en s'occupant de leurs enfants, ces femmes immigrées se privent de la possibilité de vivre auprès de leurs propres enfants. Aux dires des employées de maison retournées au pays que nous avons interrogées, elles n'auraient pas choisi d'aller travailler à l'étranger si leur travail leur permettait de percevoir le salaire minimum normal et de bénéficier d'une sécurité sociale aux Philippines.

05. Afrique de l'Ouest

LA PERTE D'UN PERSONNEL MÉDICAL PRÉCIEUX AU MALI ET AU SÉNÉGAL

Contexte

- Le Mali et le Sénégal figurent en fin de liste au classement selon l'Indice de développement humain, occupant respectivement la 160^{ème} et la 144^{ème} place sur 169 pays en 2010.
- En 2009, le PNB par habitant s'élevait selon les estimations à 852 euros au Mali et à 1 288 euros au Sénégal¹⁹.
- On estime que 312 000 personnes ont émigré du Mali entre 1988 et 1992, pour une population totale avoisinant les 13 millions d'habitants²⁰.
- En 2007, les émigrés maliens ont envoyé 112 millions d'euros au Mali, somme qui représente environ 3,3 % du PNB²¹.
- Les statistiques officielles du Sénégal pour la période 2003-2004 estiment à 648 600 le nombre total de personnes qui ont émigré, pour une population totale de 12,9 millions d'habitants²².
- Le montant des transferts officiels des travailleurs migrants vers le Sénégal s'élève à 832 millions d'euros pour l'année 2007 ; une somme au moins équivalente a été envoyée de manière informelle. L'ensemble des transferts de fonds des travailleurs émigrés pour l'année 2001 représente 9,1 % du PNB²³.
- La grande majorité des migrants venus d'Afrique de l'Ouest reste sur le continent africain pour y vivre et y travailler, mais une part importante et croissante d'entre eux se rend en Europe, notamment les personnes les plus éduquées, dont le personnel médical.
- La moitié des médecins formés au Sénégal vit et travaille désormais hors de son pays d'origine²⁴.

¹⁹⁻²² Organisation International de Migration (OIM)

²³ cf. publications de l'OIM concernant le Mali : http://publications.iom.int/bookstore/free/Mali_Profile_2009.pdf et le Sénégal : http://publications.iom.int/bookstore/free/Senegal_Profile_2009.pdf

²⁴ Omar Nd, Aout 2006, Working Paper Number 95 (Center for Global Development) Rapporteur de la CECAC pour les questions relatives au VIH/SIDA Au Sénégal plus de 50% des médecins formés exerçaient à l'étranger en 2003, (Ndoye, O. 2010)



« Je m'appelle Cheikh, je suis pédiatre et viens du Sénégal. Là-bas, il était difficile de travailler correctement : nous ne disposions pas d'équipement approprié, le simple fait de travailler était compliqué et mon salaire ne reflétait ni mes compétences ni la charge de travail que j'assumais. J'ai signé un contrat de travail avec l'hôpital de Chartres (France) et ai donc émigré légalement. Cela signifie que je peux travailler avec un meilleur équipement, apprendre beaucoup et gagner plus d'argent. Le coût de la vie est si élevé que je ne peux pas me permettre de rendre visite à ma famille, et il y a aussi de la discrimination raciale. »

²⁵ Directive 2009/50/CE du 25 Mai 2009 établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi hautement qualifié

Des professionnels de la santé qualifiés du Mali et du Sénégal ont été interrogés sur leurs expériences professionnelles dans leurs pays d'origine, dans d'autres pays du continent africain et dans les pays du Nord.

Cadre juridique pour les travailleurs migrants d'Afrique de l'Ouest

La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont toutes deux pris des initiatives en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT) afin de faciliter le dialogue social tripartite et l'intégration du travail décent dans les politiques nationales. Bien qu'elle ne dispose pas de politique spécifique de protection des travailleurs migrants, l'UEMOA a créé un conseil du dialogue social. Le Protocole de 1979 de la CEDEAO garantit la protection des travailleurs migrants de la région. En pratique, ces garanties sont sapées par la nature de la coopération financière internationale telle que prévue par les Accords de partenariat économique qui vont à l'encontre de l'esprit des conventions et des accords internationaux pour la protection des travailleurs migrants. Toutefois, lors des négociations récentes entre l'Union européenne et l'Union africaine, l'accent a été mis davantage sur la protection sociale et le travail décent.

Au niveau de l'Union européenne, l'entrée et l'emploi de travailleurs migrants hautement qualifiés sont encadrés par la directive²⁵ dite « carte bleue » qui prévoit l'accueil et les droits qui leur sont accordés. Parallèlement, le projet de directive sur le travail saisonnier concerne les travailleurs moins qualifiés qui ne seront autorisés à entrer dans l'UE que de manière temporaire et bénéficieront de garanties et droits bien plus réduits.

Vivre et travailler dans son pays en Afrique de l'Ouest

Les médecins du Mali et du Sénégal ont, à plusieurs reprises, souligné l'absence de conditions de travail décentes, notamment les bas salaires, la faible qualité de l'infrastructure et la mauvaise gestion du système dans leurs pays d'origine. Au Sénégal, les médecins avaient l'impression d'être sous-payés étant donné leurs qualifications. Certains d'entre eux, comme le pédiatre Cheikh, ont dénoncé la mauvaise qualité de l'équipement avec lequel ils devaient travailler et la difficulté liée au trajet pour se rendre sur leur lieu de travail. Au Mali, confie Maiga, âgée de 50 ans et médecin en chef d'un centre de santé public, les médecins sont mal rémunérés (un jeune médecin reçoit en moyenne l'équivalent de 183 euros par mois), l'équipement est sommaire, l'offre en formation est pauvre et ils manquent de plan de carrière, n'ayant que peu ou pas de perspective de promotion. Samba, âgé de 37 ans, occupe également la direction d'un autre centre de santé public ; il explique que bien que son salaire soit correct comparé à la structure des salaires au sein de la fonction publique, il est bien loin de refléter la qualité ou la quantité de travail réalisée. En outre, la lourde charge de travail qu'il assume (35 consultations par jour sans compter les tâches administratives) se ressent sur l'efficacité de ses prestations. Certains médecins n'ont pas trouvé d'emploi correspondant à leurs compétences, à l'instar de Traoré, médecin généraliste qualifié originaire du Mali qui s'est tourné vers des petits boulots et a été, entre autres, coiffeur, couturier ou réparateur de pneus pour pouvoir gagner sa vie; ou des radiologues qui ont émigré pour la simple et bonne raison qu'il manquait l'équipement leur permettant d'exercer au Mali.

Les conditions de vie et de travail des migrants

Les témoignages des personnes interrogées portant sur leur expérience de vie et de travail hors de leur pays sont partagés. Elles ont généralement reçu de meilleures rémunérations mais ont parfois fait face à de lourds horaires de travail ; plusieurs d'entre elles ont mentionné la discrimination raciale et souligné le fait que leur famille leur manquait. Goita nous a fait part d'une expérience de migration Sud/Sud très positive. Cette médecin jeune diplômée du Mali a progressivement perdu la vue. Grâce à un accord de coopération avec la Tunisie, elle a pu y étudier durant quatre ans et obtenir son diplôme de kinésithérapeute. Elle n'a malheureusement jamais trouvé d'emploi au Mali. Elle a également salué les opportunités qui se présentaient en Europe. « *Les pays européens offrent plus d'opportunités aux personnes en situation de handicap, notamment celles qui sont hautement qualifiées.* » Alkaou, un médecin âgé de 31 ans spécialisé dans l'imagerie médicale a, quant à lui, fait état de la mauvaise expérience qu'il a vécue en Europe. « *Nous sommes souvent maltraités en Europe et l'on nous confie des emplois inférieurs à notre niveau de formation. Lorsque j'étais à Toulouse, j'ai été exposé à des comportements racistes. On m'appelait « le black » au lieu de m'appeler par mon nom, et un formateur m'a fait la remarque qu'il avait vu des agents de nettoyage noirs, des brancardiers noirs, mais jamais de radiologues noirs.* » Alassane, spécialiste en neuroradiologie et âgé de 33 ans porte, quant à lui, un regard plus positif sur son travail en France, soulignant qu'il a eu l'opportunité de travailler avec de l'équipement bien plus spécialisé, ce qui lui a apporté une plus grande satisfaction professionnelle. « *Mon but était de suivre une meilleure formation clinique de base. Au Mali, nous n'avons ni le bon matériel, ni la formation suffisante.* »

L'impact de la migration sur les personnes migrantes et leur apport à la société

Selon les personnes qui ont émigré et vécu en Europe, les impôts qu'elles ont payés constituent leur principal apport au pays d'accueil. Dans le même temps, elles ont apporté une contribution à leur pays d'origine en envoyant de l'argent à leurs familles, ce qui était pour beaucoup d'entre elles le facteur principal qui les a motivées à émigrer. Selon le Ministère sénégalais des Affaires étrangères, les transferts de fonds des ressortissants sénégalais travaillant à l'étranger représentaient 7,6 % du PIB en 2008. Ce chiffre est de 6,67 % pour les transferts de fonds des travailleurs migrants maliens en l'an 2002.

La migration de retour est perçue de manière très positive car les émigrés qui retournent au pays peuvent apporter leurs compétences et leur expérience et tirer les normes de leur pays d'origine vers le haut, contribuant ainsi au développement du pays. Toutefois, plusieurs personnes interrogées ont émis des doutes quant au retour des émigrés. « *Ils connaissent la situation ; certains ont émigré une deuxième fois après n'avoir pas trouvé de travail décent dans leur pays d'origine* », confie Traoré. Selon Djélika, sage-femme de 32 ans, un problème supplémentaire tient au fait que les personnes formées à l'étranger acquièrent des compétences spécialisées qui ne sont tout simplement pas applicables au Mali, ce qui signifie pour un pays en développement comme celui-ci un gaspillage de ressources et une lourde perte. Pour rester ou retourner au pays, les personnes interrogées disent qu'elles voudraient de plus hauts salaires, une meilleure formation, davantage d'investissements dans l'équipement et l'infrastructure et un meilleur plan de carrière.

« Si les conditions de vie et de travail étaient meilleures au pays, j'y retournerais. »

Cheikh

06. Pays andins

SACRIFIER SA VIE DE FAMILLE
POUR GAGNER SA VIE EN EUROPE

Contexte

- Selon les données de l'Indice de développement humain (IDH), l'Amérique latine présente l'un des taux de migration les plus élevés au monde ; en 2009, 19,72 millions de personnes ont quitté l'Amérique du Sud pour le Nord du continent, et 3,13 millions de personnes sont parties pour l'Europe.
- Malgré 15 ans de croissance économique (la Colombie, le Pérou et l'Équateur se situent désormais dans la tranche « développement moyen » et « développement élevé » de l'IDH), l'émigration ne cesse de croître au départ des quatre pays andins que sont la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou ; cette croissance constante de l'émigration est due aux taux de chômage, d'exclusion sociale et d'inégalité qui demeurent élevés. L'instabilité économique et politique ainsi que les conflits violents comptent également parmi les principaux moteurs de l'émigration. Près de la moitié de ces migrants (soit 47,42 %) émigrent dans d'autres pays d'Amérique du Sud, par exemple en Argentine et au Chili, tandis que 28,52 % d'entre eux émigrent en Amérique du Nord, et 12,5 % en Europe²⁶.

Nous avons interrogé cinq personnes migrantes issues de cette région, dont deux originaires du Pérou, une de Bolivie, une de Colombie et une d'Équateur, au sujet de leur expérience de vie et de travail en Espagne, mais aussi en Italie et en Angleterre pour l'un des Péruviens.

²⁶ Julio Gamero, Migrantes y migración en la región Andina (2009), Conseil consultatif andin du travail.

Cadre juridique pour les travailleurs migrants des pays andins

Des accords visant la protection des droits des travailleurs migrants ont été signés avec l'Espagne, principal pays de destination européen pour les personnes venant des pays andins. Par exemple, l'Accord de réglementation des flux migratoires de main d'œuvre conclu entre l'Espagne et la Colombie stipule que les travailleurs des deux pays concernés ont le droit de travailler dans des conditions « légales » au titre de migrants, et l'Accord relatif à la sécurité sociale réaffirme les droits des migrants et vise l'amélioration des politiques migratoires entre ces deux pays. L'Accord de coopération migratoire conclu entre l'Espagne et le Pérou vise à promouvoir la formation du personnel travaillant sur les questions migratoires ainsi que les échanges d'information afin d'améliorer la coopération dans ce domaine. Cependant, de nombreux migrants n'ont pas de statut légal et ne sont pas, par conséquent, protégés par ces accords.

Vivre et travailler dans son pays andin

Les femmes interrogées ne parvenaient pas à trouver d'emploi dans leur propre pays, à l'exception de Milagros qui s'est battue pour pouvoir vivre de ses économies tirées d'activités mal rémunérées exercées dans le secteur informel. Selon une étude sur l'explosion du secteur agricole, les conditions de travail sont mauvaises. Selon les recherches menées par le Programme de développement du travail (PLADES) durant la période 2008-2009, le salaire moyen dans l'industrie agro-alimentaire de la région péruvienne d'Ica, par exemple, qui emploie un grand nombre de femmes peu qualifiées, est de 19,5 soles par jour (soit 4,60 euros) pour une journée de travail de 11 heures. Les conditions sanitaires et de sécurité sont dangereuses : travail en plein soleil, changements de température soudains et exposition aux engrais et pesticides sont de mise. Certains travailleurs ne sont pas couverts par la sécurité sociale et ne bénéficient donc pas de soins de santé à moins de les payer eux-mêmes. Selon une étude de l'Université catholique du Pérou, 52 % des travailleurs n'ont pas de contrat de travail et 44 % n'ont pas de couverture sociale. Le salaire mensuel moyen de 59 % des personnes interrogées est de 585 soles par mois (152 euros), soit à peine 30 soles de plus que le salaire minimum. Les syndicats sont rares, les employeurs les interdisent et les personnes syndiquées sont victimes de harcèlement par leurs employeurs.

Vivre et travailler en Espagne

Les travailleurs des pays andins en Espagne occupent principalement des emplois peu qualifiés dans le secteur agricole ou des services et ont peu de sécurité de l'emploi. Nombre d'entre eux sont présents illégalement dans le pays et sont, par conséquent, dépourvus de droits du travail et de droits sociaux. Les hommes immigrés occupent souvent des emplois précaires dans le secteur du bâtiment, du commerce et de l'agriculture ainsi qu'au bout de la chaîne du secteur des services, et ce même s'ils sont titulaires de diplômes universitaires. Pourtant, leur rémunération demeure supérieure à celle qu'ils pourraient percevoir dans leur pays. Les femmes émigrées travaillent surtout dans le secteur des services domestiques, mais elles s'occupent également des enfants, des personnes âgées, et travaillent parfois dans le domaine du tourisme. Elles sont souvent des proies faciles pour l'exploitation et les restrictions strictes. Claudia, d'Équateur, se souvient qu'elle travaillait « 12 ou parfois 15 heures par jour et ne pouvait sortir que le week-end » lorsqu'elle

© SERVICIO PAZ Y JUSTICIA SOCIAL
JHONNY JIMÉNEZ



« Je m'appelle Miguel, je viens de Bolivie. Là-bas, il n'y a pas de travail et il me fallait trouver un moyen de subvenir aux besoins de ma femme et ma fille ; c'est pourquoi je suis venu en Espagne, comme l'avait fait mon frère avant moi. J'étais un immigré clandestin mais j'ai trouvé du travail dans le secteur agricole. En Espagne, les travailleurs agricoles ne sont pas plus éduqués que dans mon pays. Du fait de leur ignorance, j'ai été confronté à des comportements racistes. Les travailleurs migrants sont victimes de harcèlement par la police et j'ai même été victime de mauvais traitement au supermarché où j'ai dû laisser passer les clients espagnols en premier. »

© MARÍA DEL MAR MAIRA VIDAL



« Je me sentais seul en Espagne et mon pays me manquait. J'aurais voulu rentrer chez moi bien plus tôt, mais il était difficile d'économiser car la vie en Espagne est plus chère que ce que l'on pense. Je n'aurais jamais quitté mon pays si j'y avais eu de meilleures opportunités. »

Miguel, Bolivie

²⁷ Selon la Banque mondiale, en 2007, les transferts de fonds des travailleurs migrants représentaient plus de deux fois le montant de l'aide au développement officielle. En outre, bien qu'il n'existe pas de chiffres à échelle mondiale pour confirmer cette tendance, il semble que les femmes envoient plus d'argent que les hommes du fait de la force des liens familiaux et du souci qu'elles se font pour le bien-être de leurs enfants.

²⁸ ANSIÓN, Juan, Rosa Aparicio et Pedro Nel (éditeurs). Más allá de las remesas. Familias de migrantes en América Latina (Au-delà des transferts de fonds. Les familles de migrants en Amérique latine). CISEPA, Federación Internacional de Universidades Católicas (FIUC). Lima, 2009. p. 32.

était employée pour garder des enfants. Ses employeurs l'ont aidée à faire sa demande de statut légal, mais ses diverses tentatives ont été rejetées. Maria Teresa, de Colombie, confie que lorsqu'elle travaillait dans un bar, l'heure à laquelle elle commençait son service était fixée, mais qu'elle n'avait pas d'heure de fermeture. « *Je travaillais parfois jusqu'à trois heures du matin. Si les clients voulaient rester jusqu'à cinq heures, je travaillais jusqu'à cinq heures. J'étais moins payée qu'une serveuse espagnole, mais c'était tout de même un bon salaire.* » Milagros, une émigrée péruvienne, a travaillé dans une chaîne de montage de CD : elle y travaillait par poste de huit heures sans pause et n'avait pas le droit de s'asseoir. Pourtant, elle était bien rémunérée (5,75 euros de l'heure) en comparaison à ce qu'elle aurait gagné dans son pays d'origine. Les femmes interrogées ont par ailleurs souligné le problème de la discrimination et des offenses subies de la part des collègues espagnols, du fait de la mauvaise image de l'Amérique latine en Espagne.

L'impact de la migration sur les personnes migrantes et leur apport à la société

Selon la Banque interaméricaine de développement (BID), les transferts de fonds des migrants vers la Bolivie et l'Équateur représentent respectivement 9 et 8 % du PIB, contre 3 % pour la Colombie et le Pérou²⁷. Cet argent est utilisé principalement pour soutenir les familles des migrants, payer les soins de santé et l'éducation des membres de la famille et investir dans la propriété ou dans une entreprise. « *Avec mes économies, j'ai acheté un appartement à Lima et je l'aménage pour pouvoir le louer* », déclare Milagros du Pérou. Toutefois, les transferts de fonds sont en passe de diminuer à présent, du fait de la récente crise économique internationale, qui a entraîné une diminution du travail pour les immigrés aux États-Unis et en Espagne. À une échelle plus personnelle, la migration peut avoir un fort impact sur la vie familiale. La séparation qu'elle impose est souvent très difficile à vivre pour les familles concernées, et il arrive qu'elle bouleverse la structure familiale, la répartition des rôles et les relations familiales²⁸. Plus généralement, les transferts de fonds des travailleurs migrants contribuent au développement du pays d'origine et les personnes émigrées deviennent elles-mêmes agents de développement si elles retournent au pays, car elles apportent leur capital humain et financier, voire dans certains cas leur capital social (réseaux et accès à l'épargne).

Conclusions

Ces études de cas révèlent clairement que la principale motivation d'émigration, de la plupart des personnes interrogées, est l'absence d'opportunités professionnelles et/ou de rémunérations et de conditions de travail décent. Dans certains cas, notamment celui du personnel médical, la migration prive les pays d'origines de main-d'oeuvre qualifiée. De nombreux migrants avancent que si les conditions de travail avaient été meilleures dans leur pays, ils ne seraient pas partis. Les études régionales confirment cette situation d'ensemble mais montrent également d'importants flux migratoires intra-régionaux, parfois largement supérieurs à ceux à destination de l'Europe et d'Amérique du Nord.



Outre les droits fondamentaux et droits humains dont tous les migrants devraient jouir, il existe un grand nombre de conventions internationales qui s'appliquent spécialement aux travailleurs migrants, dont :

- La Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
- La Convention 97 de l'OIT sur les travailleurs migrants ;
- La Convention 143 de l'OIT sur les travailleurs migrants.

Si désormais de nombreux pays du Sud ont ratifié la convention des Nations Unies, aucun État membre de l'Union Européenne ne l'a signée. Dans le même ordre d'idées, seuls huit états membres de l'UE (la Belgique, Chypre, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne et le Royaume-Uni) ont ratifié la Convention 97 de l'OIT, et seuls quatre pays, soit Chypre, l'Italie, la Slovénie et la Suède ont ratifié la Convention 143.

Pour nous soutenir :

- Exigez de vos gouvernements qu'ils ratifient ces trois conventions essentielles ;
- Participez aux débats nationaux sur les migrations et le développement ;
- Aidez la mise en place d'associations de travailleurs migrants dans votre ville ;
- Encouragez les travailleurs migrants à se syndiquer.

Le projet

« Un travail décent pour tous ! La migration au service du développement » est un projet triennal (2010-2013) visant à sensibiliser les citoyens et les décideurs politiques européens aux liens existant entre le développement, les migrations et le travail décent, mais également à les sensibiliser au besoin de garantir les mêmes droits fondamentaux à tous les travailleurs de l'UE indépendamment de leur origine ou de leur statut juridique.

SOLIDAR réalise ce projet en collaboration avec sept organisations membres : ADO SAH ROM (Roumanie), le Conseil tchèque des Relations extérieures (République Tchèque), ISCOD (Espagne), ISCOS (Italie), Solidarité Laïque (France), Pour la Solidarité (Belgique) et Progetto Sviluppo (Italie).

Pour plus d'informations, consultez : www.solidar.org

Le Travail Décent

Les quatre objectifs stratégiques du Travail Décent sont :

- L'accès à l'emploi librement choisi (comprenant l'égalité de traitement et l'égalité des chances) ;
- Les principes et droits fondamentaux sur le lieu de travail et les normes internationales du travail (y compris le droit syndical et le droit de négocier des conventions collectives, et la non-discrimination) ;
- La protection sociale et la sécurité sociale ;
- Le dialogue social (y compris le droit à la représentation) et le tripartisme.

solidar

SOLIDAR est un réseau européen d'ONG qui œuvrent au progrès de la justice sociale en Europe et dans le monde. **SOLIDAR** relaie les préoccupations de ses organisations membres auprès des institutions de l'Union Européenne et des institutions internationales et au sein des secteurs politiques suivants : affaires sociales, coopération internationale et apprentissage tout au long de la vie.

Supervision de l'édition : Conny Reuter
Édition : Sara Hammerton
Coordination de projet : Steffi Rosenbusch
Coordination de la publication : Abigail Goundry
Traduction et révision : Claire Lochet,
Lucie Rezsöhazy

SOLIDAR : Rue du Commerce | Handelsstraat 22
1000 Bruxelles - Belgique

T +32 2 500 10 20
F +32 2 500 10 30
E solidar@solidar.org

www.solidar.org

© SOLIDAR 2010-2011

Edition francophone réalisée par :



Cette publication a été réalisée avec le soutien de l'Union européenne. SOLIDAR détient la responsabilité exclusive du contenu de cette publication, qui ne reflète en aucun cas l'opinion de l'Union européenne.